

Règlement de la certification Titre à finalité professionnelle

« Moniteur Professionnel Karaté, Wushu et Disciplines Associées »



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du TFP « Moniteur Professionnel Karaté, Wushu et Disciplines Associées »

REFERENTIELS

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

REFERENTIEL D'ACTIVITES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
RÉFÉRENTIEL Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	Champ d'action karaté, wushu et disciplines associées		<p><u>ÉPREUVE N° 1 :</u></p> <p>Rédaction d'un dossier portant sur le fonctionnement de la structure dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées suivi d'un entretien et le rendu de l'expérience (du stage en entreprise).</p> <p><u>Forme du dossier :</u> Le document doit comporter 20 pages en tout, en 2 exemplaires sous format PDF. Le rendu comportera plusieurs parties : Le dossier devra être rendu en version informatique.</p>	<p>Dossier. Le candidat : Propose un document structuré, clair, illustré et argumenté ; -Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe. Sommaire, introduction et conclusion sont des attendus incontournables dans le dossier .</p> <p><u>Contenu du dossier :</u> Le dossier devra comporter à minima les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La motivation du candidat ; - La présentation administrative de la structure ; - L'intégration de la structure dans son environnement territorial ; - La présentation des différentes activités de la structure et des groupes (jours, horaires, lieux...); - La présentation de l'équipe pédagogique de la structure ; - Les perspectives professionnelles avec l'obtention du diplôme. -

<p style="text-align: center;">BC1 :</p> <p style="text-align: center;"><i>Participer au fonctionnement d'une structure dans le Domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées intégré dans son Environnement territorial</i></p>	<p style="text-align: center;">A.1</p> <p>Connaître le fonctionnement associatif de la structure employeur prenant en compte la réglementation en vigueur relative au domaine d'activités karaté wushu et disciplines associées afin de favoriser son intégration, son action et son évolution dans son environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ A.1.1 - Assurer la veille réglementaire de son activité ; ➢ A.1.2 - Comprendre la responsabilité civile et pénale des dirigeants ainsi que des enseignants d'une structure ; ➢ A.1.3 - Connaître les conditions sociales et fiscales en matière d'embauche d'un enseignant titulaire d'un TFP Moniteur Professionnel Karaté, Wushu et Disciplines Associées ; ➢ A.1.4 - Connaître les procédures de la création et/ou au fonctionnement d'une association loi 1901 ; ➢ A.1.5 - Identifier les éléments nécessaires à un accueil de qualité dans le respect des règles d'éthique inhérentes à la vie associative ; ➢ A.1.6 - Favoriser les démarches et l'intégration au sein des structures du public ; ➢ A.1.7 - S'adapter aux demandes et attentes d'un public divers et notamment le handicap éventuel du public ; ➢ A.1.8 - Concevoir les outils nécessaires à la répartition du public au sein des différents groupes ; ➢ A.1.9 - Informer le public sur les modalités de fonctionnement et les documents administratifs mis à sa disposition sur les activités de chaque public, au sein de la structure ; ➢ A.1.10 - Connaître la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». <p style="text-align: center;">A.2</p> <p>Appréhender les relations entre la structure employeur et ses différents partenaires en tenant compte de son environnement afin d'adapter et faciliter la mise en</p>	<p style="text-align: center;">A 1</p>	<p>Évaluation du Bloc de Compétence 1 (BC1).</p> <ul style="list-style-type: none"> • En centre de formation évaluée par deux évaluateurs, lors d'un entretien à l'aide d'une grille d'évaluation. <p>Entretiens : Cette épreuve d'une durée de 30 minutes maximum permet d'évaluer les compétences du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative intégré dans son environnement territoriale</p> <p>Cette épreuve permet la validation du Bloc de Compétence 1 (BC1).</p>	<p>Critères généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer son exposé ; <p>Faire preuve de clarté dans son expression et organiser ses idées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> · Présenter des propositions pertinentes et s'adapter au questionnement ; · Faire preuve de conscience du niveau et des temps de responsabilité qui lui incombent en tant que moniteur et les expliciter ; <p style="text-align: center;">A 1 Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ A.1.1 - Mobiliser à bon escient les connaissances règlementaires ➢ A.1.2 - Démontrer ses connaissances règlementaires, structurelles et socio-économiques de l'environnement dans lequel il évolue ; ➢ A.1.3 - Démontrer ses connaissances Règlementaires en matière d'embauche dans le secteur d'activité sport ; ➢ A.1.4 - Identifier les rôles, fonctions et statuts de chacun dans la structure ; ➢ A.1.5 Démontrer sa connaissance des démarches et attentes d'un public dans le respect des règles d'éthique inhérentes à la vie associative ➢ A.1.6 - Présenter des expériences vécues par le stagiaire au sein de la structure dans le cadre public ; ➢ A.1.7 - Démontrer les éléments nécessaires à l'accueil (Enfants, adolescents, adultes, handicap, seniors) ➢ A.1.8 - Démontrer sa capacité de créer des outils et tableaux nécessaires à la répartition du public et groupes ➢ A.1.9 - Démontrer sa connaissance des modalités de fonctionnement et activité ET des documents administratifs de la structure ➢ A.1.10 - Démontrer sa connaissance sur handiguide et la loi n°2005-102 du 11 février 2005 <p style="text-align: center;">A.2 Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ A.2.1 - Démontrer la cohérence de son action avec son environnement territorial et les structures similaires ; ➢ A.2.2 - Identifier les relations avec institutions (CDK, ZID, Ligue régionale, SDJES, CDOS) ;
--	--	---	--	---

<p>BC 2 : <i>Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure, pour conduire une séance, un cycle d'animation dans le domaine d'activité du</i></p>	<p style="text-align: center;">Champ d'action karaté, wushu et disciplines associées</p> <p style="text-align: center;">A.4</p> <p>Encadrer et animer un groupe de pratiquants dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées prenant en compte sa sécurité et son environnement afin de favoriser l'accompagnement individuel et collectif des apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A.4.1 - Prendre en compte et intégrer le projet pédagogique de la structure ; ➤ A.4.2 - Prendre en compte les différents publics et accorde une attention particulière aux différences liées à l'âge, au sexe et au handicap éventuel du public ; ➤ A.4.3 - Connaître et adapter les différentes modalités d'intervention et animation de l'enseignant favorisant les apprentissages pour adopter le comportement adéquate à la situation et au public (postures vis-à-vis des pratiquants individuelles et collectives, adaptation du message, conseils efficaces, communication verbales et non verbales) ; ➤ A.4.4 - Maitriser les différentes méthodes pédagogiques pour enseignement individuel et collectif adapté dans le domaine d'activités karaté, wushu et disciplines associées (pédagogie de la découverte, pédagogie du modèle, ... organisation didactique de la séance ...); ➤ A.4.5 - Conduire des actions d'éveil, d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement du karaté, du wushu et des disciplines associées ; ➤ A.4.6 Conduire des séances ou cycle dans le domaine karaté, du wushu et des disciplines associées 	<p>A.4</p>	<p><u>EPREUVE N°1 : séance pédagogique en karaté, wushu et disciplines associées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette épreuve se déroule en structure ou en centre de formation, au choix de l'organisme de formation (FFKDA) évaluée par deux évaluateurs à l'aide d'une grille d'évaluation. <p>Déroulement : Le candidat prépare pendant 15 minutes au maximum l'espace et le matériel nécessaires à la mise en œuvre de la séance d'animation issue du cycle d'animation.</p> <p><u>Étape 1 de l'ÉPREUVE N°1 :</u> Présentation d'une fiche de séance d'initiation d'enseignement de karaté, wushu et disciplines associées préparée par avance par les candidats issue du cycle d'animation.</p> <p>Cette fiche de séance est remise aux 2 évaluateurs avant le début de l'épreuve.</p> <p><u>Étape 2 de l'ÉPREUVE N°1 : conduite</u></p>	<p>Critères généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Structurer son exposé ; ➤ Faire preuve de clarté dans son expression et organiser ses idées à l'écrit et à l'oral ; ➤ Présenter des propositions pertinentes et s'adapter au questionnement. <p>A.4 Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A.4.1 - Démontrer la prise en compte du projet pédagogique de la structure ; ➤ A.4.2 - Démontrer sa connaissance des différents publics (l'âge, au sexe) et au handicap éventuel du public ; ➤ A.4.3 - Démontrer les diverses modalités d'intervention et animation (comportement adéquate à la situation et au public, postures vis-à-vis des pratiquants individuelles et collectives, adaptation du message, conseils efficaces, communication verbales et non verbales) ; ➤ A.4.4 - Démontrer sa maîtrise des différentes méthodes pédagogiques (pédagogie de la découverte, pédagogie du modèle, ... organisation didactique de la séance ...); ➤ A.4.5 - Démontrer sa capacité à préparer, mener et animer une action éducative spécifique dans le domaine karaté, du wushu et des disciplines associées pour un public et niveau défini en toute sécurité et de l'évaluer (critères observables, quantifiables, sous objectifs, ...); ➤ A.4.6 - démontrer sa capacité de conduire des séances ou cycle dans la la progression pédagogique dans le domaine karaté, du wushu et des disciplines associées; ➤ A.4.7 - Définir l'objectif de séance ou de cycle définit les moyens et les modalités d'organisation, et explique situations proposées et les consignes ;

<p><i>karaté, wushu et disciplines associées</i></p> <p style="text-align: center;">A.5</p> <p>Préparer un pratiquant ou un groupe de pratiquants jusqu'au niveau régional de compétition pour les disciplines compétitives et jusqu'au premier niveau de grade, dan ou niveau technique équivalent pour les disciplines sans compétition tenant compte du public, de son environnement et de la réglementation fédérale et technique dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A.4.7 Fixer les objectifs de la séance ou du cycle de la saison et définir les moyens et les modalités d'organisation technique et pédagogique des groupes en responsabilité De la structure ; ➤ A.4.8 Connaître les modalités de construction d'un plan de séance et du cycle cohérent et les outils qui s'y affèrent ; ➤ A.4.9 Mettre en place des situations adaptées, progressives, en lien avec l'objectif de séance ou du cycle, et prendre en compte les caractéristiques du public (l'âge, au sexe) et au handicap dans la préparation de la séance ou du cycle ; ➤ A.4.10 - Concevoir les outils d'évaluation (critères observables/ quantifiables, sous objectifs, ...) ; ➤ A.4.11- Évaluer sa séance, par l'utilisation d'outils adaptés et en s'appuyant sur le projet pédagogique ; ➤ A.4.12 - Analyser les écarts mesurés entre les objectifs fixés et les résultats obtenus et identifier les perspectives d'évolution ; ➤ A.4.13 - Connaître les outils, supports et paramètres techniques pour évaluer le niveau d'un pratiquant et transmettre en toute sécurité les apprentissages (corrections des postures, niveau d'exigences, consignes, éducatifs, ...) ; ➤ A.4.14 - Observer le comportement du pratiquant et proposer des remédiations ; 	<p>de la séance présentée d'initiation d'enseignement de karaté, wushu et disciplines associées issue du cycle d'animation.</p> <p>Conduite en sécurité de la séance présentée, en respectant le cadre des directives de la FFKDA au sein de la structure.</p> <p>Pendant une durée comprise entre 45 minutes et 60 minutes au maximum pour un public d'au moins 4 pratiquants, le stagiaire désigné anime sa séance d'initiation d'enseignement les autres servent de public test (plastrons).</p> <p>Etape 3 de l'ÉPREUVE N°1 : Entretien avec les évaluateurs</p> <p>Entretien au cours duquel le candidat présente ses choix éducatifs, pédagogiques et de sécurité mis en œuvre dans la séance présentée d'initiation d'enseignement. Il évalue son action.</p> <p>Durée 30 minutes maximum</p> <p style="text-align: center;">A.5</p> <p>ÉPREUVE N°2 : séance(s) de préparation à une compétition ou un</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A.4.8 - Démontrer sa connaissance sur les modalités de construction d'un plan de séance et l'intégration de la séance dans la planification d'un cycle ou d'une saison ; ➤ A.4.9 - Démontrer un positionnement responsable et adapté durant la séance et faire preuve d'adaptabilité pour faciliter une compréhension des consignes et des corrections de tous en lien avec l'objectif de séance ou du cycle, et prendre en compte les caractéristiques du public (l'âge, au sexe) et au handicap ; ➤ A.4.10 -démontrer sa connaissance des outils d'évaluation (critères observables/ quantifiables, sous objectifs, ...) ; ➤ A.4.11 -Expliciter son évaluation de séance en apportant les outils nécessaires ; ➤ A.4.12 -Expliciter les écarts mesurés entre les objectifs fixés et les résultats obtenus et proposer les perspectives d'évolution. ➤ A.4.13 -Démontrer sa capacité à adapter la mise en œuvre de l'exercice en fonction du niveau, du contexte de pratique et de comportements des pratiquants (objectifs, choix et réalisation des techniques, outils pédagogiques et évaluations associées) ; ➤ A.4.14 -Proposer des remédiations et évolutions dépendant des particularités des pratiquants ; <p>Présenter une fiche de séance préparée par avance par les candidats,</p> <p>L'entretien est réalisé à partir de la séance et de la présentation d'une planification ou d'un cycle en rapport avec la séance de préparation à une compétition ou un passage de grade ceinture noire 1^{er} dan, duan ou dang de karaté, wushu et disciplines associées et porte sur :</p> <p style="text-align: center;">A.5 Critères</p>
--	---	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A.5.1 - Maîtriser le règlement administratif particulier des épreuves préparées (les pratiquants présentant un handicap, passage de grades, compétition, stages, démonstration) ; ➤ A.5.2 - Maîtriser et transmettre les modalités d'inscription aux épreuves de passage de grades et de premier niveau de compétition dans le domaine d'activités karaté, wushu et disciplines associées et au handicap éventuel du public; ➤ A.5.3 - conduire en sécurité des séances de karaté, wushu ou disciplines associées en lien avec les pratiques compétitives jusqu'au niveau régional dans sa discipline ou en lien avec un passage de grade ceinture noire 1er dan, duan ou dang de karaté, wushu et disciplines associées en lien avec l'âge, sexe, et pour les pratiquants présentant un handicap ; ➤ A.5.4 - Organiser, Fixer les objectifs et planifier pour la saison la préparation à la compétition ou à un passage de grade 1er dan, duan ou dang de karaté, wushu et disciplines associées ; ➤ A.5.5 - Analyser de manière pertinente les différentes techniques de la progression fédérale correspondant au domaine Karaté, wushu et disciplines associées encadrée ; ➤ A.5.6 - Décrire et adapter les différentes périodes de travail et les étapes pédagogiques (préparation, éducatifs, démonstration techniques, temps d'apprentissage, temps d'appropriation, évaluation...); ➤ A.5.7 - Définir les besoins des pratiquants par rapport aux épreuves préparées (passage de grades, compétition, stages, démonstration) ; ➤ A.5.8 - Donner des consignes adaptées au(x) pratiquant(s) pendant la période de préparation; ➤ A.5.9 - Appliquer la progression fédérale permettant aux pratiquants d'évoluer dans la pratique au regard des attendus et des objectifs; ➤ A.5.10 - Assurer une accessibilité effective des personnes présentant un handicap (accompagnement spécifique : preneur de notes, soutien pédagogique, aide ponctuelle...); ➤ A.5.11 - Réaliser un bilan des prestations des candidats après l'examen ou la compétition (passage de grades, compétition, stages, démonstration...); 	<p>passage de grade ceinture noire 1^{er} Dan, duan ou dang délivré par la CSDGE de karaté, wushu et disciplines associées issue du cycle d'animation.</p> <p>• Cette épreuve se déroule en structure ou en centre de formation, au choix de l'organisme de formation (FFKDA) évaluée par deux évaluateurs à l'aide d'une grille d'évaluation</p> <p>Déroulement : Le candidat prépare pendant 15 minutes au maximum l'espace et le matériel nécessaires à la mise en œuvre de la séance d'animation de préparation à une compétition ou un passage de grade ceinture noire 1^{er} Dan, duan ou dang issue du cycle d'animation</p> <p>Etape 1 de l'ÉPREUVE N°2 : Présentation d'une fiche de séance de préparation à une compétition ou un passage de grade ceinture noire 1^{er} Dan, duan ou dang préparée par avance par les candidats issue du cycle d'animation. Cette fiche de séance est remise aux évaluateurs avant le début de l'épreuve.</p> <p>Etape 2 de l'ÉPREUVE N°2 : Conduite en sécurité de la séance présentée de préparation à une compétition ou un passage de grade ceinture noire 1^{er} dan, duan ou dang de karaté, wushu et disciplines</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A.5.1. - Démontrer sa maîtrise du règlement particulier des épreuves préparées (les pratiquants présentant un handicap, passage de grades, compétition, stages, démonstration) ➤ A.5.2 - Démontrer sa maîtrise et la transmission des modalités d'inscription aux épreuves de passage de grades et de premier niveau de compétition dans le domaine d'activités karaté, wushu et disciplines associées et au handicap éventuel du public; ➤ A.5.3 - Démontrer sa capacité à préparer, conduire, mener et animer son action en sécurité en lien avec les pratiques compétitives jusqu'au niveau régional dans sa discipline ou en lien avec un passage de grade ceinture noire 1er dan, duan ou dang de karaté, wushu et disciplines associées (âge, sexe, et pour les pratiquants présentant un handicap); ➤ A.5.4 - Démontrer sa capacité d'organiser en fonction de la planification de la saison (préparation à la compétition ou à un passage de grade 1er dan, duan ou dang de karaté, wushu et disciplines associées) et fixer les objectifs de la préparation ; ➤ A.5.5 - Expliciter clairement et de façon concise les différentes phases techniques de la progression fédérale pour le domaine karaté, wushu et disciplines associées ➤ A.5.6 – Démontrer la mise en place des évaluations régulières, continues ou ponctuelles et des bilans pour atteindre les objectifs fixés (préparation, éducatifs, démonstration techniques, temps d'apprentissage, temps d'appropriation, évaluation...); ➤ A.5.7 - démontrer d'une adaptation aux besoins des pratiquant(s) pendant la séance (rythme de la séance, corrections, éducatifs, décomposition des mouvements...); ➤ A.5.8 - Démontrer les consignes adaptées au(x) pratiquant(s) pendant la période de préparation (âge, sexe, et pour les pratiquants présentant un handicap); ➤ A.5.9 - Expliciter les étapes pédagogiques en fonction des objectifs de la progression et l'évolution de la pratique ; ➤ A.5.10 – Démontrer sa connaissance d'une accessibilité effective des personnes présentant un handicap (accompagnement spécifique : preneur de notes, soutien pédagogique, aide ponctuelle...);
--	--	---	--

	<p style="text-align: center;">A.6</p> <p style="text-align: center;">Préparer et gérer l'organisation d'un déplacement ou un stage de karaté wushu et disciplines associées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A.6.1 -Connaitre la circulaire n°DJEPVA/A3/2010/1989 du 4 juin 2010 ; ➤ A.6.2 -Effectuer les démarches administratives nécessaires en respect de la réglementation concernant l'encadrement d'un groupe de mineurs ; ➤ A.6.3 -Favoriser l'écoute réciproque, gérer la dynamique de groupe et expliciter les règles de la vie collective ; ➤ A.6.4 -Prévenir les situations conflictuelles au sein du groupe ; ➤ A.6.5 -Réserver organiser, les moyens matériels et humains nécessaires ; ➤ A.6.6 -Planifier l'organisation du déplacement ; ➤ A.6.7 - Récupérer les autorisations nécessaires, assurance ; ➤ A.6.8 - Connaître les documents relatifs au suivi sanitaire des mineurs et de l'encadrement ; ➤ A.6.9 - Assurer une accessibilité effective des personnes présentant un handicap (accompagnement spécifique : transport, matériels aide ponctuelle...). 	<p style="text-align: center;">A.6</p>	<p><u>associées issue du cycle d'animation.</u></p> <p><u>Pendant une durée comprise entre 45 minutes et 60 minutes au maximum pour un public d'au moins 4 pratiquants le stagiaire désigné anime sa séance les autres servent de public test (plastrons).</u></p> <p><u>Etape 3 de l'EPREUVE N°2 : Entretien avec les évaluateurs</u></p> <p>Durée : 30 minutes maximum</p> <p>Ces épreuves permettent la validation du Bloc de Compétence 2 (BC2).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A.5.11 - Démontrer sa capacité à réaliser un bilan des prestations des pratiquants, <p style="text-align: center;">A.6 Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A.6.1 - Démontrer sa connaissance du circulaire n°DJEPVA/A3/2010/1989 du 4 juin 2010(réglementation encadrement groupe de mineurs) ➤ A.6.2 - Démontrer sa connaissance des démarches administratives (séjours spécifique , courts vacances),Déclaration obligatoire en ligne ((article L-227-1 à 4 et R227-1) auprès de la DDCS/DDCSPP. ➤ A.6.3 - Démontrer sa capacité d'écoute active,(esprit ouvert, de partage) et gestion la dynamique du groupe (nécessaire existence des règles de vies de groupe et son rôle en tant que éducateur garent des règles) ➤ A.6.4 -Démontrer sa capacité de prévenir des situations conflictuelles au sein du groupe (connaitre les définitions tensions, crise, conflits) et les moyens de remédier ➤ A.6.5 - Démontrer sa connaissance de la l'organisation (liste de présence des enfants et des membres de l'équipe d'encadrement, moyens de transport) ; ➤ A.6.6 -Démontrer sa connaissance de la planification de l'organisation (déclaration séjours spécifique, 2 mois avant le début de l'accueil ,• 8 jours avant le début du séjour : "Fiche complémentaire à la déclaration d'un séjour spécifique/court/de vacances". ➤ A.6.7 -Démontrer les connaissances nécessaires pour récupérer les autorisations nécessaires (certificats médicales, autorisations parentales,• l'attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les cadres et les participants au stage) ➤ A.6.8 -Démontrer les connaissances des documents relatifs au suivi sanitaire des enfants et de l'encadrement (fiche sanitaire de liaison, attestation de vaccination des cadres, registre des soins) ; A.6.9 - Démontrer sa connaissance sur une accessibilité effective des personnes présentant un handicap (accompagnement spécifique : transport, matériels aide ponctuelle...)
--	---	---	---	--

<p>BC3 :</p> <p><i>Mobiliser les techniques pour la conduite des activités dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées en sécurité</i></p>	<p>Champ d'action karaté, wushu et disciplines associées</p> <p>A.7</p> <p>Démonstration d'un niveau de pratique dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A.7.1 - Connaître le programme technique du débutant au grade ceinture noire 1^{er} dan, duan, dang, dans le domaine karaté, wushu et disciplines associées ; ➤ A.7.2 -Réaliser une démonstration par rapport au thème tiré au sort ; ➤ A.7.3 -Mobiliser Les formes traditionnelles (kata, Quyen, shadowboxing...),les techniques de base, les exercices d'attaques/défenses, les enchainements de techniques et de positions ; ➤ A.7.4 - Identifier et utiliser les techniques adaptées aux objectifs de la séance DÉMONSTRATION ; ➤ A.7.5 - Identifier les caractéristiques biologiques des pratiquants prenant en compte les spécificités dans le domaine Karaté,wushu et disciplines associées afin de mettre en place une activité adaptée et cohérente ; ➤ A.7.6 - Mobiliser les systèmes osseux, les principales chaînes musculaires, les principes biomécaniques, les principes de l'interaction motrice, les filières énergétiques sollicitées ; ➤ A.7.7 -Connaître les composants de la psychologie des pratiquants (développement psychomoteur, pyramide de la motivation, composants de la performance, gestion du stress, émotion, préparation mentale ...) ➤ A.7.8 -Connaître l'aménagement des techniques dans le domaine Karaté,wushu et disciplines pour les personnes présentant un handicap ➤ A.7.9 - Maitriser les modalités d'évaluation de sa démonstration. 	<p>A.7</p>	<p>EPREUVE N°1</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Cette épreuve se déroule en structure ou en centre de formation, au choix de l'organisme de formation (FFKDA) évaluée par deux évaluateurs à l'aide d'une grille d'évaluation <p>Etape 1 de l'épreuve : Démonstration technique de karaté, wushu et disciplines associées.</p> <p>Le candidat tire au sort un des thèmes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Les formes traditionnelles (kata, Quyen, shadowboxing...) 2- Les techniques de base (avec ou sans arme) ; 3- Évolution d'exercices d'attaques/défenses ; 4- Enchainement de techniques et de positions. <p>Temps de préparation : 15 minutes maximum sont laissées au candidat pour s'échauffer.</p> <p>Durée maximale de la démonstration vingt minutes</p> <p>Lors de sa prestation de 20 minutes maximum, le candidat commente ses démonstrations afin de montrer les</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Critères généraux entretiens : <ul style="list-style-type: none"> ○ Structurer son exposé, faire preuve de clarté dans son expression et organiser ses idées à l'écrit et à l'oral, présenter des propositions pertinentes et s'adapter au questionnement. <p>A.7 Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A.7.1 - Présenter et explicite le programme technique du débutant au grade ceinture noire 1^{er} Dan, duan ou dang dans le domaine karaté, wushu et disciplines associées ➤ A.7.2 - Démontrer les techniques du débutant au grade ceinture noire 1^{er} Dan, duan ou dang et les principes dans le domaine karaté, wushu et disciplines associées ➤ A.7.3 – Démontrer les formes traditionnelles (kata, Quyen, shadowboxing...),les techniques de base, les exercices d'attaques/défenses, les enchainements de techniques et de positions ; ➤ A.7.4 -Réaliser une démonstration au regard des exigences fixées ; ➤ A.7.5 – Démontrer les connaissances liées aux systèmeosseux, principales chaînes musculaires, principes biomécaniques, principes de l'interaction motrice, filières énergétiques sollicitées ➤ A.7.6 -Commenter la ou les technique(s) en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques ; ➤ A.7.7 – Démontrer les composants de la psychologie des pratiquants (développement psychomoteur,pyramide de la motivation, composantes de la performance, gestion du stress, émotion, préparation mentale ...) ➤ A.7.8 -Démontrer sa connaissance sur l'application et l'aménagement des techniques dans le domaine Karaté,wushu et disciplines pour les personnes présentant un handicap A.7.9 -Démontre sa maîtrise des modalités d'évaluation de la démonstration

A.8

Mobiliser et faire appliquer les règlements techniques dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées

- A.8.1 - Présenter les principes pratiquée dans le domaine Karaté, wushu et disciplines associées (historique, la culture, les principes fondamentaux et la valeur éducative dans le domaine Karaté, wushu et disciplines associées);
- A.8.2 - Connaître les règlements techniques dans le domaine Karaté, wushu et disciplines associées ;
- A.8.3 - Maitriser les textes institutionnels et fédéraux de la Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents et les articles L.212-5 du Code du sport;
- A.8.4 - Mobiliser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles ;
- A.8.5 - Formaliser et construire une progression technique du débutant à la ceinture noire 1^{er} dan, dans le domaine Karaté, wushu et disciplines associées ;
- A.8.6 - Utiliser les outils didactiques pour formaliser la progression technique ;
- A.8.7 - Maitriser les fondamentaux, la terminologie, l'éthique et les valeurs éducatives dans le domaine d'activités karaté, wushu et disciplines associées et le vocabulaire associé ;
- A.8.8 - Appliquer les règlements techniques de la Commission Spécialisée des Dans et Grades des personnes présentant un handicap.

points importants des détails techniques qui construisent sa progressivité, il donne son expertise et sa connaissance.

Etape 2 de l'épreuve : Entretien réalisé à l'issue de la démonstration de karaté, wushu et disciplines associées

- ❖ Entretien au cours duquel le candidat présente les choix de sa progression technique et ses connaissances liées à la prévention des comportements à risque et sa capacité à intervenir en cas d'incident et d'accident.
- ❖ Les évaluateurs s'entretiennent avec le candidat pour vérifier à l'aide d'une grille d'évaluation

Durée : **30 minutes maximum**

Cette épreuve permet la validation du Bloc de Compétence 3 (BC3).

A.8 Critères

- A.8.1 - Citer les principes pratiquée (historique, la culture, les principes fondamentaux et la valeur éducative dans le domaine Karaté, wushu et disciplines associées (**charte éthique et de déontologique FFK**) ;
- A.8.2 - Connaître les règlements CSDGE (Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents) Partie Techniques dans le domaine d'activités Karaté, wushu et disciplines associées
- A.8.3 - Démontrer sa connaissance de la réglementation technique 1er DAN/DUAN/DANG FFKDA ;
- A.8.4 - Mobiliser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles
- A.8.5 - Démontrer ses choix de sa progression technique ;
- A.8.6 - Démontrer sa capacité à adapter la mise en œuvre de l'exercice en fonction du niveau, du contexte de pratique et des Comportements des pratiquants (objectifs, choix et réalisation des techniques, outils pédagogiques et évaluations associées)
- A.8.7 - Maitriser les fondamentaux, la terminologie, l'éthique et les valeurs éducatives dans le domaine d'activités karaté, wushu et disciplines associées et le vocabulaire associé ;
- A.8.8 - Démontrer sa connaissance des passages de grades parakaraté wushu et disciplines associées réserver aux personnes d'un taux d'incapacité supérieur à 20% (MDPH) et aux personnes possédant une incapacité physique inférieur à 20% (passage de grades adaptes).

A.8

10.1 Synthèse des blocs de compétences dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées

<p>BC 1</p>	<p>Participer au fonctionnement d'une structure dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées intégré dans son environnement territorial</p>	<p>EPREUVE n°1 : Rédaction d'un dossier portant sur le fonctionnement de la structure dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées suivi d'un entretien et le rendu de l'expérience (du stage en entreprise). <u>Forme du dossier</u> : Le document doit comporter 20 pages en tout, en 2 exemplaires sous format PDF. Le rendu comportera plusieurs parties : Le dossier devra être rendu en version informatique. Évaluation du Bloc de Compétence 1 (BC1).</p> <ul style="list-style-type: none"> • En centre de formation évaluée par deux évaluateurs, lors d'un entretien à l'aide d'une grille d'évaluation. <p>Entretiens : Cette épreuve d'une durée de 30 minutes maximum permet d'évaluer les compétences du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative intégré dans son environnement territoriale</p>
<p>BC 2</p>	<p>Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure, pour conduire une séance, un cycle d'animation dans le domaine d'activité du karaté, wushu et disciplines associées</p>	<p><u>ÉPREUVE N°1 : séance pédagogique en karaté, wushu et disciplines associées</u></p> <p>*Cette épreuve se déroule en structure ou en centre de formation, au choix de l'organisme de formation (FFKDA) évaluée par deux évaluateurs à l'aide d'une grille d'évaluation. <u>Déroulement</u> : Le candidat prépare pendant 15 minutes au maximum l'espace et le matériel nécessaires à la mise en œuvre de la séance d'animation issue du cycle d'animation.</p> <p><u>Étape 1 de l'ÉPREUVE N°1</u> : Présentation d'une fiche de séance d'initiation d'enseignement de karaté, wushu et disciplines associées préparée par avance par les candidats issus du cycle d'animation.</p> <p><u>Étape 2 de l'ÉPREUVE N°1</u> : Conduite de la séance présentée d'initiation d'enseignement de karaté, wushu et disciplines associées, issue du cycle d'animation. <u>Étape 3 de l'ÉPREUVE N°1</u> : Entretien avec les évaluateurs Durée : 30 minutes maximum</p> <p><u>ÉPREUVE N°2 : séance(s) de préparation à une compétition ou un passage de grade ceinture noire 1^{er} Dan, duan ou dang délivré par la CSDGE de karaté, wushu et disciplines associées</u></p> <p>Cette épreuve se déroule en structure ou en centre de formation, au choix de l'organisme de formation (FFKDA) évaluée par deux évaluateurs à l'aide d'une grille d'évaluation <u>Déroulement</u> : Le candidat prépare pendant 15 minutes au maximum l'espace et le matériel nécessaires à la mise en œuvre de la séance d'animation de préparation à une compétition ou un passage de grade ceinture noire 1^{er} Dan, duan ou dang issue du cycle d'animation <u>Étape 1 de l'ÉPREUVE N°2</u> : Présentation d'une fiche de séance de préparation à une compétition ou un passage de grade ceinture noire 1^{er} Dan, duan ou dang préparée par avance par les candidats issue du cycle d'animation. <u>Étape 2 de l'ÉPREUVE N°2 de l'épreuve</u> : Conduite en sécurité de la séance présentée de préparation à une compétition ou un passage de grade ceinture noire 1^{er} dan, duan ou dang de karaté, wushu et disciplines associées issue du cycle d'animation. Pendant une durée comprise entre 45 minutes et 60 minutes au maximum pour un public d'au moins 4 pratiquants le stagiaire désigné anime sa séance les autres servent de public test (plastrons). <u>Étape 3 de l'ÉPREUVE N°2</u> : Entretien avec les évaluateurs. Durée : 30 minutes maximum</p>
<p>BC 3</p>	<p>Mobiliser les techniques pour la conduite des activités dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées en sécurité</p>	<p><u>BC3-ÉPREUVE N°1</u></p> <p>Cette épreuve se déroule en structure ou en centre de formation, au choix de l'organisme de formation (FFKDA) évaluée par deux évaluateurs à l'aide d'une grille d'évaluation <u>Étape 1 de l'épreuve</u> : Démonstration technique de karaté, wushu et disciplines associées. Le candidat tire au sort un des thèmes suivants : 1- Les formes traditionnelles (kata, Quyen, shadowboxing...); 2- Les techniques de base (avec ou sans arme) ; 3- Évolution d'exercices d'attaques/défenses ; 4- Enchaînement de techniques et de positions. Temps de préparation : 15 minutes maximum sont laissées au candidat pour s'échauffer. Durée maximale de la démonstration vingt minutes. Lors de sa prestation de 20 minutes maximum, le candidat commente ses Démonstrations afin de montrer les points importants des détails techniques qui construisent sa progressivité, il donne son expertise et sa connaissance. <u>Étape 2 de l'épreuve</u> : Entretien réalisé à l'issue de la démonstration de karaté, wushu et disciplines associées Entretien au cours duquel le candidat présente les choix de sa progression technique et ses connaissances liées à la prévention des comportements à risque et sa capacité à intervenir en cas d'incident et d'accident. Les évaluateurs s'entretiennent avec le candidat pour vérifier à l'aide d'une grille d'évaluation. Durée : 30 minutes maximum</p>



